

Séminaire « *Contrôle des frontières et économie illicite dans l'espace sahélo-saharien : le cas du couloir migratoire Agadez/côte Libyenne* »,

Bruxelles, le 27 mai 2015

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le séminaire organisé par L'Observatoire de l'Afrique à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles le 27 mai 2015, visait à encourager les échanges sur les enjeux du contrôle des frontières et de l'économie illicite dans l'espace sahélo-saharien. Le sujet a volontairement été restreint à l'étude d'un seul cas de couloir migratoire (Agadez/côte libyenne), afin de demeurer concrets et tenter de répondre à la problématique suivante : comment expliquer et traiter en amont la déferlante de réfugiés vers l'Europe ?

Ce séminaire s'inscrit dans le prolongement de la conférence « *Gouvernance territoriale et présence de l'État dans la bande saharo-sahélienne (Mali, Niger, Libye)* » organisée en mai 2014, avec la Banque Mondiale, l'AFD et le ministère français de la Défense, qui a notamment encouragé les réflexions sur les dispositifs permettant un retour de la légitimité de l'Etat dans les pays sahéliens, et l'intégration des « périphéries » dans le « jeu » politique et économique.

Le séminaire a permis, (i) de dresser un état des lieux des dynamiques transfrontalières à l'œuvre dans la région et percevoir ainsi l'étendue des défis du contrôle des frontières, (ii) d'évoquer les pistes de solutions et de confronter les attentes des différents acteurs impliqués.

I. DYNAMIQUES TRANSFRONTALIERES

1. En Libye

La fragmentation institutionnelle, territoriale et tribale en Libye engendre de fait une répartition du contrôle des réseaux illicites. Dans le sud-ouest du pays, le contrôle des flux illicites est ainsi réparti entre la communauté touarègue et touboue. Le caractère transnational des groupes s'est par ailleurs renforcé depuis la chute du régime de Kadhafi¹. Si les conflits communautaires n'ont pour le moment pas impacté le nord du Niger et du Tchad, le retour de ces combattants constitue le principal risque à moyen terme pour les pays frontaliers de la Libye. Le contrôle des flux migratoires du corridor Agadez/côte libyenne étant principalement opéré par des groupes de la communauté touboue, la gestion des flux migratoires clandestins découle nécessairement d'arrangements avec ces groupes locaux.

¹ Le conflit entre groupes armés à Ubari relève d'une opposition entre combattants touaregs d'origine nigérienne et combattants toubous tchadiens ou nigériens.

Les conséquences du conflit libyen entre milices ralliées aux différents camps politiques, ont par ailleurs contribué à accentuer la fragmentation du territoire et à modifier les routes et axes stratégiques du contrôle des flux, sans pour autant les diminuer².

Il convient de ne pas surestimer l'importance des réseaux djihadistes dans le Sud-Libyen: s'il y a effectivement eu un déplacement d'effectifs djihadistes du Nord-Mali au Sud-libyen, il n'y a pas de reconstitution structurelle en groupes locaux ayant vocation à influencer sur la politique du pays. Le phénomène reste d'autant plus marginal que la mobilisation des groupes armés suit une logique tribale et communautaire. La menace terroriste principale se situe actuellement plutôt à Derna, Benghazi ou encore Syrte, où les groupes disposent d'une base sociale bien ancrée et de réseaux développés depuis les années 90. Par ailleurs, la rhétorique anti-terroriste sert d'argument aux groupes armés locaux pour mobiliser des soutiens extérieurs³.

Le contrôle des flux illicites n'est qu'un enjeu parmi d'autres en Libye. Au-delà de l'opposition islamistes/modérés souvent présenté pour définir la situation actuelle en Libye, les conflits récents résultent avant tout d'une lutte de pouvoir pour le contrôle politique: les ressources contrôlées localement permettent ainsi aux acteurs du conflit de mobiliser communautés et personnels en échange de gages d'amélioration des conditions de vie⁴.

Par ailleurs, depuis la chute du régime libyen en 2011, la reconstruction des institutions est devenue logiquement une priorité au détriment du contrôle des frontières et de la régulation de l'immigration illégale⁵. En outre, la fracture politique et territoriale actuelle du pays (deux gouvernements l'un à Tripoli et l'autre à Tobrouk), rend, de fait, impossible le contrôle des flux migratoires, quand bien même il constituerait une priorité pour les gouvernements (l'un des deux camps peut très bien encourager les flux sans que l'autre puisse l'en empêcher).

Enfin, l'évolution des flux migratoires dans la région demeure également conditionnée aux réalités économiques du terrain: les migrations saisonnières de population entre le Niger et la Libye répondent en effet aux besoins locaux de main-d'œuvre.

2. Au Niger

Les caractéristiques géographiques de la région d'Agadez rendent le contrôle des flux illicites d'autant plus complexe pour les états, qui ne disposent pas des moyens nécessaires: immense région qui s'étale sur les deux tiers du Niger, frontalière avec le Mali, l'Algérie, la Libye

² L'aéroport international de Tripoli, par exemple, longtemps tenu par les milices de Zintan, était jusqu'à sa destruction lors des combats de juillet-août 2014, un point de passage stratégique du trafic de drogue et des flux migratoires en provenance d'Égypte notamment.

³ C'est le cas du conflit actuel à Ubari par exemple, où la population toubou qualifie les touaregs de terroristes.

⁴ Dans le sud, le contrôle des champs pétroliers répond aussi à l'ambition des communautés d'apparaître comme un interlocuteur incontournable et privilégié des gouvernements dans la région.

⁵ L'immigration illégale représentait un moyen de pression sur les partenaires européens pour Kadhafi. La chute du régime libyen en 2011 a entraîné la faillite de tous les dispositifs de l'État contrôlés par l'ex-guide ayant la capacité de réguler ces flux (armée, police, deals avec les communautés locales pour le contrôle des flux etc.)

et le Tchad, elle constitue depuis des siècles une région de transit et un carrefour de communautés (touaregs, peuls, arabes, toubous), au positionnement stratégique (entre le Maghreb et le Sahel).

a. Trafics

Le trafic de drogue⁶ et le trafic d'armes dans la région sont fortement liés : les trafiquants arment une main d'œuvre locale constituée de jeunes touaregs et toubous pour assurer la sécurisation de leurs convois et profitent de l'immense espace désertique pour leurs activités. Parallèlement à ces trafics « traditionnels », un nouveau phénomène d'orpillage a émergé récemment, attirant ainsi des jeunes en quête de richesses en provenance de toute la sous-région. Le risque est de voir apparaître de nouveaux marchés illicites et, parallèlement, d'observer un essor de la population dans la région, qui serait susceptible de favoriser les tensions entre communautés locales.

b. Immigration clandestine

La multiplication des routes empruntées par les migrants⁷ a contribué à intensifier la formation de réseaux qui ont **développé toute une économie locale autour de cette activité depuis des années**. La chute du régime de Kadhafi a entraîné un nouveau flux de migrants en Libye, encouragés par les promesses d'opportunités de travail que nécessitait la reconstruction de l'état. Ainsi, bon nombre de migrants établis en Libye et ne pouvant retourner dans leurs Etats respectifs, ont choisi d'émigrer vers l'Europe lors de la dégradation de la situation sécuritaire du pays, encourageant ainsi l'émergence de nouveaux réseaux de passeurs tunisiens, égyptiens et libyens.

Par ailleurs, si le nombre de migrants n'a pas foncièrement augmenté, la guerre au Mali, la fermeture des frontières de l'Algérie et le durcissement des contrôles au Maroc, ont favorisé un repli et un engorgement sur Agadez, (également motivé par les découvertes aurifères dans la région), **devenu un point de passage stratégique pour atteindre la Libye**. Le contrôle de ces flux est rendu d'autant plus complexe que les migrants en provenance des pays de la CEDEAO ne peuvent être refoulés et circulent librement jusqu'à Madama, près de la frontière libyenne. **La pression migratoire dans la région risque à terme d'engendrer des conflits avec les communautés locales**.

Le caractère transfrontalier de la région et la porosité des frontières impliquent que la sécurisation des frontières dépend de la stabilité des ententes entre les communautés locales.

⁶ Depuis la fin des années 90, on observe à Agadez, le développement des flux de cannabis en provenance du Maroc, de cocaïne en provenance d'Amérique du sud, et des amphétamines et autres produits pharmaceutiques détournés de leur usage médical. Le phénomène s'est accentué après la chute du régime de Kadhafi, la Libye étant devenue également un pays de destination et plus seulement de transit.

⁷ On observe traditionnellement deux types de flux dans la région : un mouvement de ressortissants en provenance des pays ouest-africains et passant par la région d'Agadez pour atteindre la Libye, et un second flux empruntant les routes de l'Algérie et du Maroc pour atteindre l'Europe.

II. PISTES DE SOLUTIONS ET ATTENTES DES ACTEURS

1. Libye

a. Au plan sécuritaire

Une solution militaire⁸ risque de s'avérer inefficace et de déplacer les flux. Il convient d'appréhender la problématique de l'immigration de manière globale et de prendre davantage en compte les racines du phénomène⁹.

Par ailleurs, résoudre le problème libyen par le biais de l'appui aux groupes armés locaux risquerait d'accroître les conflits et antagonismes locaux, d'autant plus que ces groupes sont responsables de la faillite des tentatives de construction de l'État. Une coopération avec ces acteurs leur fournirait davantage les moyens de constituer un obstacle à l'autorité étatique au niveau national. Il apparaît en outre difficile pour les partenaires internationaux de coopérer avec des acteurs non étatiques, d'autant plus que ces groupes locaux armés se sentent chacun légitime pour représenter l'État libyen.

b. Au plan politique

La résolution de la problématique des flux migratoires passe nécessairement par une solution politique en Libye: les institutions étant en effet doublées, elles n'ont, de fait, ni légitimité ni efficacité. Il est probable que l'immigration illégale constitue un argument de poids dans les négociations actuelles et futures avec les partenaires.

Une solution politique ne saurait être viable sans l'implication de toutes les composantes de la scène politique et des communautés locales¹⁰, en vue de prévenir une exclusion du processus politique qui pourrait favoriser les velléités sécessionnistes. Il convient ainsi de trouver des moyens de prévenir la division en permettant aux différentes composantes de se rassembler (appuyer la gouvernance locale, les conseils et municipalités notamment).

Cependant, si la constitution d'un gouvernement d'union nationale, encouragée par la communauté internationale, devait effectivement voir le jour, **la lutte contre l'immigration illégale ne devrait pas constituer une priorité de l'agenda politique** ; le gouvernement devrait plutôt s'attacher prioritairement à asseoir son autorité et sa légitimité au niveau local. Par ailleurs, la création d'un gouvernement d'union nationale n'empêchera pas la poursuite des luttes de pouvoir au sein des institutions, et l'immigration illégale ne constitue pas une menace pour les élites libyennes (tant que le phénomène n'entraîne pas d'action militaire qui serait susceptible de nuire à leurs intérêts).

⁸ Telle que la destruction des bateaux de passeurs en Libye un temps envisagée

⁹ La Libye n'est qu'un point de passage, les migrants proviennent essentiellement d'autres régions (Proche-Orient, Syrie, Corne de l'Afrique, Afrique de l'Ouest etc.)

¹⁰ La chute du régime en 2011 a encouragé une « course aux partis politiques » et aux intérêts ; laissant passer l'opportunité de réunir l'ensemble des composantes politiques pour reconstruire l'Etat.

2. Niger

Selon les représentants locaux, si l'on veut lutter efficacement contre le terrorisme et les flux illicites (notamment migratoires), **il convient de lutter contre le sous-développement en associant pleinement les populations locales au processus**. Les activités illicites, dont le trafic d'êtres humains, qui est tout aussi lucratif que le trafic de drogue, apparaissent souvent comme la seule alternative économique pour beaucoup de jeunes de la région¹¹.

Si l'on peut saluer les différentes stratégies des partenaires internationaux destinées à développer la région, **il conviendrait de déplacer les zones d'action et de réorienter l'échelon principal de coopération du niveau central au niveau local** : même si la décentralisation n'est pas effective, les structures locales doivent demeurer les principaux interlocuteurs de la mise en œuvre des projets prioritaires (comme l'accès à l'eau par exemple)¹². Quelques exemples de projets susceptibles d'être encouragés:

- Associer la population locale au processus de sécurisation de la région en intégrant les jeunes désœuvrés dans les programmes de formation des forces de sécurité à Agadez financés par les partenaires européens.
- Appuyer le développement de la zone transfrontalière (Algérie, Mali, Niger), à l'instar de projets financés par des partenaires privés, afin de développer la vaste région entre Agadez, Kidal et Tamanrasset, actuellement largement utilisée par les trafiquants pour leurs activités.
- Soutenir l'exploitation des ressources naturelles au niveau local (par exemple un projet d'exploitation artisanale du sel). Les sociétés étrangères pourraient en outre employer davantage de main d'œuvre locale.
- Désenclaver la région en développant les projets d'infrastructures routières, les forages, et l'élevage¹³.

Une solution politique en Libye demeure un préalable nécessaire pour résoudre le problème de façon globale (et également pour éviter une contagion du conflit communautaire d'Ubari). Dans ce prolongement, impliquer, comme au Niger, les anciens combattants des rebellions dans le processus politique permet de prévenir, d'une part, les risques d'isolement d'une frange de la population et de fédérer dans une certaine mesure les tribus et, d'autre part, de mettre en place des outils de réconciliation entre communautés.

Enfin, **le projet européen d'ouvrir un centre de migrants à Agadez** risque, selon les représentants locaux, d'encourager l'immigration dans la région, et d'engendrer une surpopulation, et davantage d'insécurité.

¹¹ C'est d'autant plus vrai depuis la guerre au Mali, où il a fallu compenser la perte des ressources liées au tourisme de la région d'Agadez ; bon nombre de jeunes étaient auparavant embauchés par les agences de voyage de la région.

¹² L'argent des projets financés par les bailleurs étant injecté au niveau institutionnel, il n'est pas forcément ressenti par les populations à Agadez. Les personnes envoyées pour les audits n'ont souvent aucune connaissance de la région selon les représentants locaux. Les élus sont en outre responsables des manques sur le terrain aux yeux de la population (ce qui favorise les risques de contestation, voire de rébellion).

¹³ L'agriculture reste la première source de revenus pour les populations nomades. Par ailleurs, le manque d'eau oblige les femmes et les enfants à chercher de l'eau au puits (ces derniers ne vont donc pas à l'école).

3. Union européenne

Du point de vue européen, il est impératif de réfléchir à de nouvelles solutions en **adoptant une approche intégrée qui combine une vision de court terme et de long terme**. C'est la première fois que la problématique de l'immigration est traitée sous cet angle, en intégrant plusieurs volets (commerce, travail, sécurité, développement). Le phénomène migratoire est de plus en plus visible ces dernières années. Un certain nombre de mesures avaient été annoncées après le drame de Lampedusa en octobre 2013, mais leur mise en œuvre a été compromise, notamment en raison de la dégradation sécuritaire en Libye. A court terme, il demeure donc nécessaire de restaurer la stabilité en Libye, même si la marge d'action politique reste relativement limitée.

Selon les statistiques de l'agence Frontex, environ 30 % des migrants auraient effectivement transité par Agadez. **Il s'agit donc d'apporter en amont un soutien à la politique de migration de la région** : à long terme, coopérer avec les pays frontaliers (police, renseignement) pour les aider à lutter contre le développement des activités illicites, et, à court/moyen terme, monter des programmes de développement et de protection afin d'aider les communautés locales.

A ce titre, **un projet pilote de centre d'accueil de migrants** financé par des fonds européens, (à l'instar de ceux déjà existants créés par certaines ONG), devrait être créé **à Agadez** afin de traiter une partie du problème en amont.

Enfin, **le sommet UE/Afrique** doit être un cadre approprié pour, d'une part, évoquer collégalement ces problématiques d'immigration avec les états africains concernés et leur offrir une tribune afin de s'exprimer directement sur le sujet, et, d'autre part, donner l'occasion à l'UE de prendre toute la mesure des défis à relever.